L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 31 AOUT 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

MAGNE & WEISSE.

No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE

Journal quotidien, une année d'avance........$12

Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance........$5

L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit une semaine avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'Abeille, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.

Nlle Orléans, 27 décembre 1845.

Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat

POUR LES ATTAKAPAS—Via Atchafalaya—Pour St. Martinville, Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Debarcadère Prévost, Bayou Bœuf, Baie de Berwick &c. et tous les ports intermédiaires par la route. Le vapeur HIAMICHA, capitaine M. W. Irwin, reçoit maintenant son fret … et partira lundi 31 courant à 6 heures P. M. Pour fret ou pour passage, s'adresser à
31 août JOHN HALL, 1 Front Levée

POUR LA BALIZE, Fort Jackson et tous les ports intermédiaires—Le paquebot à vapeur MUSIC devant subir quelques réparations, les propriétaires du dit bateau l'ont remplacé momentanément par le steamer WAVE.
Le Wave partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à … heures … du matin et de la Balize tous les … à … heures A. M.
Les passagers sont priés d'être exacts aux heures …
Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine J. … A. LAROSE & Co. 71 Vieille Levée

Vapeur ST LANDRY, capitaine B. Gilbert, en place de la BELLE CREOLE.

POUR LAFOURCHE, Plaquemines, Bâton Rouge, Bayou Sara, et tous les ports intermédiaires. Le vapeur ST LANDRY fera ses voyages deux fois par semaine, partant de la Nouvelle Orléans tous les dimanches et jeudis à dix heures A. M. et opérant son retour de Bayou Sara tous les mardis et vendredis à 11 heures A. M. Le jeudi il ira jusqu'à …
Le capitaine J. Mascott, prie ses amis d'accorder leur patronage au ST LANDRY, jusqu'à ce qu'un bateau ait achevé ses réparations, ce qui durera à peu près quatre semaines.
Le ST LANDRY a d'excellents arrangements pour le transport des passagers et du fret dans le Bayou … pendant les eaux basses.
Pour … passage, s'adresser au capitaine à bord, … Le comm… sera prêt à recevoir … les samedis matin. 11 août

PAQUEBOT POUR LE BAYOU SARAH. L'arrangement suivant a été pris par les capitaines des vapeurs CLINTON et BELLE CREOLE, pour le reste de l'été.
Le CLINTON, capitaine Baird, partira de la Nouvelle Orléans tous les mercredis et samedis à dix heures A. M. … Bayou Sara et se rendra jusqu'au Fort Adams … Bayou Sara pour la Nouvelle Orléans … à dix heures A. M.
LA BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, partira de … pour le Bayou Sara tous les dimanche … A. M., et le … il se rendra jusqu'à … et Tunica. En revenant il partira … et vendredis à dix heures A. M.

Le vapeur Brilliant à vendre.
Le beau vapeur BRILLIANT, ses agrès, … sera vendu à des conditions … Il est en parfait état et classé A 1, aux bureaux … quatre années de service. … 204 p. de quille, 34 de bau, … 42 pouces de diamètre … de 25 pouces. … s'adresser à
Wm H. AVERY, St Gravier.

A VENDRE. Le vapeur WAVERLY, ses agrès, meubles et apparaux, … les voyages des Attakapas … JOHN HALL, 1 Front Levée.
N. B. Le Waverly est … construit et tire très peu d'eau. 26 …

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
PAQUEBOT RÉGULIER
Le vapeur ST JEAN, capitaine J. W. … commencera ses voyages réguliers … Covington, vendredi 21 courant … heures …
J F BERCIER & Co. Agents. 21 mai 54 Vieille Levée

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE, No. 62 Vieille Levée, près l'encoignure St Louis. … charge à ce bureau de faire remorquer les bâtimens allant prendre un chargement … avec la plus grande promptitude et aux prix les plus modérés. …
ROBERT MURPHY, No 62, Vieille Levée. 11 mars

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.
Le steamer FAME, capitaine A. Dugas, a été acheté expressément pour ces voyages, et partira pendant toute la saison pour le port … Nouvelle Orléans tous les mercredis … s'adresser à BRAUD & LANDRY, 14 Bienville.

POUR CHARLESTON ET SAVANNAH. La goélette HENRY JENKINS, capitaine … ayant une partie de son chargement engagé … L. D. C. WOOD, 80, Magasins.

POUR NEW-YORK. La barque … GENESSEE, capitaine Gregg … JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp.

POUR NEW-YORK—La barque AU… ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune

POUR LA HAVANE—Cette semaine la … F. STREET, capt. McConnell, a besoin … de 200 barils pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à JOHN ALEXANDER, 31 août 28 Commune

POUR LA HAVANE.—Le brick fin voilier de première classe, P. SOULÉ, capitaine Devane, ayant presque tout son chargement engagé et arrimé à bord, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, ayant de belles cabines, s'adresser à TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée, ou à Wm. B. SIMMONS, 44, Poydras

POUR COWES. Le navire fin voilier TIMOLEON, capitaine Dryer, partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à en face de la Presse d'Orléans, ou à L. H GALE, 27 août 93 Commune

POUR BRÊME. Le navire NORFOLK, capt Rogers, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à L. H GALE 93 Commune. 18 août

POUR ANVERS. Le navire fin voilier CHARLES CARROLL, capitaine Foster, ayant presque tout son chargement, partira sous peu. Pour fret de 100 tonneaux de plomb ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 10 août 93 Commune

POUR ROTTERDAM. Le navire fin voilier de première classe, PLATO, capitaine Bearse, partira sous peu. Pour fret de 5 à 10 mille … de douves s'adresser à L. H GALE, 3 août 93 Commune

POUR LIVERPOOL. Passage seulement. Le navire WARREN, capitaine Taylor, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à L. H GALE, 93 Commune. 7 août

POUR MARSEILLES.—Le navire français LYDIE, capitaine Maubos, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à AUG. MOLIER, 90 rue St Louis

Durant mon absence temporaire de cette ville, M. HENRY BLOOD sera notre seul agent autorisé et fondé de pouvoirs. Toute autre procuration est par le présent annulée. FROST & Co. 23 juil

ASSOCIÉ DEMANDÉ par un encanteur, dans le but d'augmenter les affaires d'une branche lucrative. Un homme respectable, possédant un petit capital, pourra devenir associé spécial ou général. S'adresser par lettre A. C. au No. 114, rue de Chartres, au magasin de M. J. Jakobs. 24 août—6

F. T. BOURNOS, Chirurgien Dentiste, rue Conti, No 95. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à six heures du soir. 17 mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., agens en coton et négocians-commissionnaires, No. 81, rue du Canal, Nouvelle Orléans. 10 nov

OUTILS de charpentier—Egoïnes, scies à raser et à tenon, verloppes de Baldwin, ciseaux à mortaiser, gouges, compas, vilebrequins et mèches, pieds de roi, viroles, limes râpes, spoke chevre, vrilles, tenailles, marteaux, casse têtes pour les bardeaux &c. en magasin et à vendre par W. A. RYAN, 28 av 48, Chartres

CIGARES de la Havane 700,000 Regalias, Panetelas, Millares &c. &c. les meilleures marques de la Havane, à vendre par B. VALLS, 26 Commune. 1 août

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Talma de Bordeaux
100 barriques vin rouge, Médoc et St Julien.
50 caisses curaçao. DOMINIQUE LANATA, 29 jt 9 et 10 Jefferson.

PRUNEAUX—10 caisses de 12 paubans chaque, grand modèle, en débarquement de la barque Lubeck et à vendre par LEOPOLD JEANNET, 13 avril 22 St Louis

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
72 caisses en débarquement de la barque Tennessee, à vendre … E. G. HOBBS, 19, Douane 14 août

Chrestomathie de la Littérature Française.
PAR … LADREYT.
SOUS ce titre … publier un beau choix de morceaux en vers … de 170 des meilleurs écrivains français … de littérature, depuis 1500 jusqu'en 1846, avec des notices biographiques, littéraires et bibliographiques sur chaque auteur; le tout disposé dans l'ordre des dates, en 1 vol. in-12, et destiné à l'usage des collèges et des maisons d'éducation de l'un et de l'autre sexe. Cet ouvrage, qui manquait et dont le but est de rendre l'étude de cette langue moins aride et plus profitable, a réuni les suffrages de tous les professeurs qui l'ont vu, depuis Boston jusqu'à la Nouvelle-Orléans inclusivement, et l'on pense que cela peut tenir lieu de tout commentaire. En vente à la librairie française de
26 mars J. F. LELIEVRE, Enc. Royale & St-Anne

NOUVELLE-ORLEANS; LUNDI MATIN, 31 AOUT 1846.

REVUE ETRANGERE.—Le rapide sommaire que nous avons publié dans notre feuille de samedi, forme à peu près la substance des nouvelles venues par le *Caledonia*; et, comme nos confrères ont depuis donné d'autres nombreux détails sur le peu de faits que nous avons condensés, nous ne les reproduirons pas en plein; mais nous chercherons uniquement à les compléter en passant successivement en revue les divers pays qui peuvent intéresser nos lecteurs. Nous commencerons naturellement par la France.

FRANCE—ELECTIONS.

Les derniers jours de juillet y ont été consacrés presque complètement à la grande affaire du moment; les élections, qui se sont tenues dans tout le pays le 1er août. Adresses aux électeurs, circulaires, vive polémique entre les journaux de nuances différentes, mouvements stratégiques des diverses fractions de l'opposition, assemblées préparatoires, voilà ce qui remplit presque uniquement les feuilles françaises. On se plait à croire assez généralement que les Français sont encore à comprendre le véritable exercice des droits constitutionnels; mais pour faire tomber cette illusion, il suffit de parcourir le compte rendu des diverses "assemblées préparatoires" qui ne sont rien autre chose que nos *meetings* électoraux, mais singulièrement perfectionnés et comme ils ne se sont pratiqués que dans des circonstances assez rares. Ces assemblées ne se composent pas, comme ici, d'hommes d'un seul et même parti, entremêlés de quelques curieux de l'autre; non, elles sont formées d'électeurs de toutes les opinions qui font comparaître à leur barre les divers candidats. Ceux-ci sont obligés de répondre à toutes les questions qui leur sont posées, soit par des amis, soit par des adversaires: c'est pour eux un véritable examen de conscience, fait en public, pour l'édification de leurs constituants. Il faut alors que chaque candidat paie de sa personne; il est obligé d'avoir le courage de toutes ses opinions; celui de tous les votes qu'il a donnés, s'il a déjà figuré à la Chambre; celui de tous les votes qu'il eut donnés, s'il s'y fut trouvé; enfin celui de tous les votes qu'il donnera, s'il y arrive pour la première fois, ou s'il y retourne. Pour les mauvais représentans, incapables ou incertains, c'est un vilain quart d'heure; pour les représentans loyaux, sincères et décidés, c'est presque toujours un triomphe qui ne leur assure pas infailliblement la majorité, mais qui du moins leur conquiert l'estime.

Les détails de ces assemblées préparatoires sont vraiment curieux dans certains cas; et si leur influence sur les élections n'est pas immédiate, elle n'en est pas moins réelle. Elle prépare le succès des meilleures opinions et des meilleurs hommes; elle amène un véritable progrès moral. Cela a été sensible cette fois dans deux réunions entre autres: dans celle des électeurs du Havre, et dans celle des électeurs du 1er Arrondissement de Paris. Au Havre se présentaient trois candidats dont bien peu d'entre nous connaissent le nom: M. Dubois, ex-député, M. Paravey, conseiller d'Etat, et M. Ch. Morlot, armateur; les deux premiers, conservateurs-ministériels; l'autre, de l'opposition modérée. Tous trois ont exposé tour à tour leurs opinions; et bien que la majorité de l'assemblée fut conservatrice, le succès le plus réel a été pour M. Ch. Morlot, qui a su avoir le bon sens, la fermeté, l'esprit et la franchise dont ses concurrents se sont trouvés plus d'une fois dépourvus. Les électeurs se souviendront de lui. Dans le premier arrondissement de Paris, nous trouvons, au milieu de plusieurs noms obscurs, un nom déjà célèbre, celui du général Lamoricière, qui s'est illustré en Afrique. Le caractère de l'homme et la parole de l'orateur se sont trouvés au niveau de la valeur du guerrier, et là encore la franchise et la fermeté ont fait l'impression la plus favorable. Ce qui s'est passé dans ces deux collèges au profit de l'opposition, a eu lieu dans beaucoup d'autres au profit du parti conservateur; et cela est tout naturel; car, malgré tout le bruit que font les querelles des deux partis, il n'existe pas entre eux une différence essentielle: les hommes intelligents de l'un et l'autre côté s'entendent sur tous les points de politique générale, ainsi que l'a fait si justement observer M. Morlot dont nous parlions tout à l'heure:

"Nous sommes séparés, a-t-il dit, par un malentendu, et ce malentendu repose sur des mots: vous vous appelez conservateurs, et nous nous nommons opposition. Mais permettez-moi de le demander, vous n'êtes pas des conservateurs de ministères quand même; que voulez-vous conserver, si ce n'est ce qu'il y a d'utile dans nos institutions, dans nos lois et dans nos mœurs? Mais à ce titre, nous aussi, nous sommes des conservateurs ardens, et cependant nous sommes de l'opposition. A notre tour, à quoi sommes-nous opposés, si ce n'est à ce qui tend à dénaturer ces mêmes institutions, et à corrompre ces mœurs dans ce qu'elles ont de noble et de salutaire; mais à ce titre aussi, n'êtes-vous pas des hommes de l'Opposition? Ainsi, Messieurs, nous voulons tous les mêmes choses, ce sont les mêmes choses que nous repoussons tous, et cependant quelque chose nous sépare. Je vais vous dire ce que c'est, si vous me pardonnez une comparaison un peu familière:

"Vous ressemblez, Messieurs, à ces pères de famille indulgens, faibles même; qui n'osent pas réprimer les mauvais penchans d'un enfant, de peur de compromettre sa santé, son existence; nous, au contraire, nous disons qu'il faut sévir contre l'enfant, l'arrêter dans ses mauvaises tendances, afin qu'il ne devienne pas un jour le déshonneur et la ruine de sa famille. Et cette comparaison, Messieurs, n'a rien de forcé, car notre gouvernement, c'est nous qui l'avons créé, c'est pour notre bonheur commun, pour celui de nos héritiers dans leur vie de citoyens, nous devons donc le surveiller sans cesse, et le forcer à marcher toujours vers le but que nous nous sommes proposés."

Cette spirituelle et vive comparaison est toute l'histoire de la lutte électorale qui se sera dénouée en France au commencement du mois dernier. Quel qu'en soit le résultat, la politique du gouvernement français ne sera point modifiée d'une manière essentielle. Que le parti conservateur triomphe ou que ce soit l'opposition, que M. Guizot reste au ministère ou qu'il en soit chassé par M. Thiers, le gouvernement aura toujours pour but la conservation des institutions actuelles qui, dans le premier cas, suivront seulement un développement plus lent et plus graduel, mais aussi plus prudent, qu'il ne le serait dans le second. M. Thiers et M. Odilon-Barrot ne sont pas plus libéraux que M. Guizot; ils sont plus impatiens. Voilà tout. Encore cette impatience se calmerait-elle considérablement à leur entrée au pouvoir.

Le prochain paquebot à vapeur nous fera connaître le résultat des élections. Si les indices que nous avons observés, ne sont point trompeurs, si nous ne nous abusons pas sur le véritable esprit du corps électoral, le parti conservateur l'emportera par une forte majorité; mais le parti conservateur ravivé par l'adjonction de quelques hommes nouveaux et stimulé par la présence d'une opposition qui elle-même se sera renforcée de plus d'un membre actif, intelligent et sage. Le ministère alors sera obligé d'avoir plus d'initiative, et c'est là ce qu'exprime fort bien l'organe de la fraction véritablement indépendante du parti conservateur:

"Notre confiance serait bien trompée, si la législature qui va sortir du scrutin n'était pas composée en grande partie d'hommes fermement dévoués aux opinions que nous soutenons. Conservatrice dans la bonne acception du mot, la nouvelle majorité se distinguera de sa devancière, nous l'espérons, par un goût plus décidé pour les réformes que le temps a mûries et que la raison publique réclame. Elle appuiera le ministère à condition que le ministère marche, comme il en a pris l'engagement par l'organe de son chef réel. Pour que l'accord entre eux se maintienne, et nous le désirons sincèrement, il faudra que le cabinet s'applique à éviter les fautes qu'on lui a justement reprochées dans le cours de la dernière législature, et à sortir de l'ornière de la politique purement négative. Moyennant ce double effort, qu'il nous paraît tout décidé à faire, le ministère du 29 octobre peut être sûr d'obtenir un concours énergique et dévoué, qui ne se démentira en aucune circonstance, et qui lui donnera toute la force dont il pourra avoir besoin. Si, au contraire, il oubliait ces conditions du nouveau bail qui sera conclu avec lui, la majorité, fidèle au vœu du pays ne fléchirait sans doute pas dans l'accomplissement de ses devoirs, et se souviendrait qu'elle n'a reçu mission de conserver les hommes que pour travailler plus efficacement à l'amélioration des choses."

Le même journal donne aussi en deux mots la raison de la force du parti conservateur et de la faiblesse de l'opposition:

"En politique, et dans un pays où les opinions semblent tendre à se diviser comme le sol, le bon sens commande à tous les partis qui ont des affinités réelles, de se réunir pour les luttes décisives, sauf à faire leurs réserves et à reprendre leur marche particulière une fois que le combat est fini. Le parti conservateur compte plusieurs nuances, c'est vrai; mais là l'indépendance n'a pas le caractère de l'anarchie, et c'est pourquoi le parti conservateur est fort. Ce qui fait le malheur et la faiblesse de l'opposition, c'est qu'elle est travaillée par des divisions qu'aucun frein n'est capable de contenir; c'est que, même dans la crise présente, elle ne sait être un moment d'accord ni sur les hommes ni sur les choses; c'est qu'elle a besoin d'apprendre à être un parti avant de prétendre à constituer un gouvernement."

De ce qui précède, on peut aisément conclure le mouvement général des esprits dans les élections qui se tiennent en France. Au-dessous de ce mouvement général s'agite l'intrigue, l'exploitation plus ou moins habile, des circonstances et des passions, et, il faut le dire aussi, la corruption. A la distance où nous sommes placés, nous n'avons pas à nous préoccuper de ces causes secondaires. Les deux partis font évidemment tous leurs efforts pour triompher: ils y emploient toutes leurs ressources, l'opposition tout aussi bien que l'administration. Celle-ci, possédant plus de ressources, doit exercer plus d'influence; mais cette influence, si grande qu'on la suppose, ne saurait, en aucun cas, être assez puissante pour empêcher la manifestation des sentiments réels du corps électoral.

BONS DU TRÉSOR.—*L'Union* annonce que le secrétaire du trésor, sur l'avis du Président et conformément à l'acte du mois de juillet, a autorisé le 21 août l'émission d'un demi million de bons du trésor, de la valeur de $50 et $100. Plus tard on émettra à l'occasion d'autres bons d'une somme un peu moindre.

Hier soir, à 8 heures, la malle du Nord n'était pas arrivée.

TRISTE POSITION.—Un fait étrange et déplorable a été révélé aux Editeurs du *Picayune*, par le capitaine Kennedy des volontaires de Franklin, (compagnie C du 6e régiment des volontaires Louisianais). Dans le règlement des comptes de cette compagnie, il se trouve que chaque homme reste débiteur de $4 envers le gouvernement. Quelques-uns d'entre eux, pour quitter la ville, ont été obligés d'obtenir un passage *gratis* à bord de quelque bateau à vapeur; il en est d'autres, et le nombre en est assez grand, qui sont encore ici, malvêtus et n'ayant aucun moyen de subsistance. Il paraît qu'on a compté à ces malheureux 40 piastres pour leur habillement, dont la majeure partie s'est perdue dans le naufrage du bateau à vapeur Frontière! N'y a-t-il donc aucun moyen de les sortir d'une aussi triste situation?

Les membres de la 1re. compagnie du Bataillon d'Artillerie légère, commandée naguère par le major Louis Gally, sont convoqués à l'arsenal de la rue St. Pierre, par leur capitaine M. Grivot, pour y recevoir le montant de trois mois de solde. Ils devront se trouver à l'arsenal ce matin à onze heures et demie.

Chronique Locale.

ACCIDENT.—Le chemin de fer du Golfe du Mexique a été hier le théâtre d'un déplorable accident. Un convoi revenait de la Terre-aux-Bœufs vers 11 heures, lorsqu'arrivé au coude, à une petite distance du dépôt, la roue d'un des premiers chars s'échappa de l'emboîtement et précipita le train hors de la voie. Les trois ou quatre premiers chars furent renversés avec violence. Ils contenaient quelques personnes de couleur. Cinq d'entre elles ont été assez grièvement blessées; une négresse a eu la jambe brisée et a reçu de graves contusions à la poitrine et à la figure. Sa vie, nous a-t-on dit, est en danger. M. Musson, un des propriétaires du chemin, en apprenant le sinistre, est arrivé en toute hâte sur les lieux et a fait prodiguer aux blessés tous les soins que réclamait leur triste état. Nous ne sachions pas qu'aucun des voyageurs blancs ait été blessé. L'accident, il paraîtrait, ne peut être attribué qu'au déboîtement de la roue.

La 1re. Cour de district n'a pas siégé samedi.

Le Conseil de la première Municipalité s'était ajourné vendredi soir au lendemain à 5 heures de l'après-midi, mais les membres n'étant pas en nombre, ont différé la séance jusqu'à cet après-midi, à l'heure susdite.

ESCROQUERIE.—Une plainte a été portée samedi, devant le recorder Génois, par Charles A. Bruckmeyer, membre de la compagnie D, 4e régiment des Volontaires de la Louisiane, lequel accuse George Dieppacher, capitaine de la dite compagnie, d'avoir retenu les habillemens qui devaient être distribués à ses soldats et de les avoir vendus à son profit. Le Recorder a immédiatement signé un ordre d'arrestation.

Un individu connu sous le nom de Patrick Carroll, a reçu samedi soir, à 9 heures, à l'encoignure des rues Camp et Delord, un coup de poignard d'un nommé George Wilson. Celui-ci a été immédiatement arrêté.

VOL.—Henry Smith, prévenu d'avoir soustrait des cuillers et des fourchettes d'argent, a été arrêté samedi soir, encore nanti de ces objets, par l'officier Ferrari, appartenant à la police de la première municipalité. Il comparaîtra ce matin, devant le recorder Génois.

Charles Allen, surpris au moment où il retournait les poches d'un jeune homme endormi sous une des halles, a été arrêté et conduit au dépôt de la 1re municipalité. Ayant comparu hier matin devant le recorder Génois, celui-ci après une courte investigation, l'a envoyé pour un mois à la maison de correction.

ESCROCS.—Les commissaires de la Levée dans la Seconde Municipalité, ont arrêté samedi cinq ou six escrocs, dont la principale occupation est de visiter les bateaux à vapeur qui arrivent de l'Ouest, et d'attirer quelque part les voyageurs pour les dépouiller charitablement de leur argent et des autres objets de valeur qu'ils peuvent posséder. C'est là une excellente prise. Les prévenus comparaîtront probablement ce matin devant le recorder Baldwin.

JOUEURS NOIRS.—La police de la Première Municipalité a découvert dans la journée d'hier une maison de jeu à l'usage des nègres, à l'encoignure des rues St. Pierre et Bourgogne. Bon nombre de joueurs, la plupart esclaves, ont été arrêtés. Ils comparaîtront ce matin devant le recorder Génois.

MUTINERIE.—George Zucher, Jacob Kuffer et Charles A. Buchmire, marins employés à bord d'un navire mouillé dans le port de la 2de municipalité, ont été arrêtés hier à la requête de leur capitaine qui … voulu attenter à sa vie. Ils comparaîtront ce matin devant le recorder Baldwin.

Henry Fitch, second de la barque Lowell, s'est présenté hier au recorder Génois pour lui faire une déclaration, de laquelle il résulte qu'un nommé William Miller du Brooks aurait annoncé la veille audit Fitch qu'il viendrait pendant la nuit enlever la flamme de sa barque. Miller tint parole, car hier dimanche, vous eût pu voir le navire, c'est en vain que l'on chercha partout la flamme. M. Fitch a demandé que l'on arrêtât Miller sous l'inculpation de vol.

LE PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS est parti de Washington, le 19 août, dans la matinée, à bord du bateau à vapeur *Osceola*, pour aller faire une excursion jusqu'au Fort-Monroe. Il était accompagné de MM. Mason, Bancroft, Marcy et Walker. Le 20, il est arrivé à Old-Point Confort, où l'attendait le conseil municipal de Norfolk, qui l'a invité à visiter cette ville.

Il paraît certain, dit la correspondance de l'*Herald* de New-York, que M. Bancroft quittera le département de la marine à partir du 1er octobre prochain.

GENERAL GAINES.—"On assure, dit le *Beacon* de Norfolk, que la décision de la Cour d'Enquête, siégeant au fort Monroe, est favorable au général Gaines. Le bruit court cependant que les actes de cette Cour seront cassés, par suite de quelques irrégularités découvertes au Quartier-général, et que l'intention du secrétaire de la guerre est de convoquer une nouvelle cour d'enquête. Nous ne savons pas quelle est l'irrégularité dont on a eu à se plaindre."

OPELOUSAS.—On lit dans la Gazette des Opelousas du 22 août:

Les dernières pluies.—Grands désastres.—Nous avons eu, vendredi et samedi de la semaine passée, une pluie dont les résultats sont dès à présent tristes à relater, et dont les suites seront encore plus déplorables pour les planteurs et les propriétaires d'animaux principalement. Cette pluie, qui de mémoire d'homme n'a pas de pareille, a littéralement noyé plusieurs quartiers habités de notre paroisse, qui sont encore aujourd'hui sous l'eau. La Prairie Basse, par exemple, qui marque une superficie de 8 à 10 milles, n'était pendant 4 ou 5 jours, qu'une nappe d'eau où l'on ne pouvait voyager qu'en esquif et en heurtant des animaux de toute espèce que l'on trouve noyés et flottans. La plus grande partie des ponts ont été emportés par la force des eaux; il n'est même pas le pont neuf sur le Bayou près de Washington qui ait pu resister au courant, et ce pont, d'une longueur de 900 pieds, a été détruit comme maint et maint autres. Le pont du Carancro, qui était bien construit, solide et presque neuf, a failli subir le même sort. En un mot, on ne peut plus voyager en voiture. Ce sera sans doute une perte de trois à cinq mille piastres pour la paroisse, rien qu'en reconstructions de ponts.

Ce déluge a aussi causé la perte d'une grande quantité de bétail, comme nous l'avons dit plus haut, et les forts propriétaires d'animaux dont notre paroisse abonde, éprouveront indubitablement des pertes considérables dans cette branche de leurs fortunes. Les récoltes ont généralement beaucoup souffert, une partie est entièrement perdue, et un grand nombre de petits habitans ont perdu, avec leurs récoltes de coton, de maïs, &c., leurs chevaux et bœufs de tire et toutes leurs provisions, et sont ainsi placés dans une position nécessiteuse.

Les paroisses adjacentes ont éprouvé les mêmes désastres que nous, si nous en croyons les rapports des conducteurs de la poste; ce que nous sommes tout disposé à croire.

ATTAKAPAS.—La *Gazette des Attakapas* annonce en effet que les paroisses de Vermillion et de Lafayette ont considérablement soufferts des pluies qui ont tombé dans ces derniers temps. Tous les ponts entre St Martinville et les Opelousas ont été enlevés. A St Martinville un chaland, chargé de chaux, a sombré. Toute la prairie qui environne ce village a été transformé en un lac; et toutes les communications ont été interrompues. "On nous assure que plusieurs plantations, voisines du pont de Breaux, ont été inondées et que leurs propriétaires ont dû les abandonner jusqu'à la retraite des eaux."

Dans les dernières Régates du Hâvre, on a vu figurer plusieurs embarcations américaines. Deux d'entre elles, le *Forget-me-not*, patron Butler, et le *New-York*, patron Salvage, ont obtenu, l'une le 2ème prix de la quatrième course, et l'autre, le 1er de la sixième.

HAVANE—Le brick *Heyne*, capitaine Williams, arrivé dans notre port samedi, nous a apporté les journaux de la Havane jusqu'au 23 inclusivement. Ils n'offrent aucun intérêt. Un orage violent qui a causé d'assez grands ravages et durant lequel trois chevaux ont été tués d'un seul coup de tonnerre, est venu fondre le 19 sur la ville de Matanzas. La foudre est tombée aussi sur une maison où se trouvaient réunies plus de quarante personnes; mais par un bonheur tout providentiel, personne n'a été blessé, bien que la maison ait beaucoup souffert.

BERMUDES.—Le *Vesuvius*, vapeur anglais, arrivé de Vera-Cruz, avec vingt-sept cas de fièvre jaune à bord, a été mis par les autorités sous une rigoureuse quarantaine. Déjà onze hommes d'équipage avaient succombé.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

Séance Extraordinaire de vendredi le 28 août 1846.

Le Conseil s'est réuni à la requête de trois aldermen.

Le recorder ayant appelé les membres à l'ordre et invité le secrétaire à faire l'appel nominal, les membres présens furent:

L'hon. Joseph Génois, recorder; MM. les aldermen Hagan, Dufour, Marks, Fabre, Faurès, Wiltz et Latour.

Absens—MM. Duplessis, Slingerland, Shields, Derbès et Gicquel.

M. Gicquel est absent par congé.

Sur motion de M. Hagan, l'absence de MM. Duplessis, Slingerland et Shields a été excusée.

Sur motion, la lecture du procès-verbal a été renvoyée à la séance prochaine.

Le message suivant transmis par le Maire, a été lu:

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 28 août 1846.

A M. le président et MM. les membres du Conseil de la Municipalité No Un.

Messieurs,

Je vous ai fait convoquer extraordinairement aujourd'hui à la requête de MM. les aldermen Fabre, Dufour et Latour, qui vous feront connaître eux-mêmes l'objet de cette réunion.

Ci-inclus je vous transmets un compte des assesseurs des taxes d'Etat pour la paroisse d'Orléans, pour la proportion due par cette Municipalité pour un semestre.

J'ai l'honneur d'être, avec respect,
Messieurs,
Votre très humble serviteur,
A. D. CROSSMAN, Maire.

M. Dufour explique le but de la réunion. Il s'agit de délibérer sur une proposition de Madame de Pontalba. A sa demande la lettre suivante des agents de Mme de Pontalba, a été lue:

Nouvelle-Orléans, le 28 août 1846.

Messieurs les Recorder et Aldermen du Conseil de la Première Municipalité.

Messieurs,

Madame de Pontalba désirant faire quelque chose pour l'embellissement de sa ville natale, voudrait faire abattre ses deux rangées de maisons qui font face à la Place d'Armes, depuis les rues de Chartres et Condé jusqu'à la levée, pour les remplacer par des édifices dont les plans vous sont aujourd'hui soumis; mais elle ne consentirait à mettre ce projet à exécution, qu'autant qu'elle se verrait secondée par le Conseil de la Première Municipalité, qui ne peut laisser d'en retirer les plus grands avantages.

Le 20 janvier 1845, le Conseil de cette municipalité sur le rapport d'un comité spécial, passa les résolutions suivantes, savoir:

Rapport d'un Comité Spécial.

Résolu, que Mme de Pontalba aura le droit de faire construire rues St Pierre et Ste Anne, vis à vis la Place d'Armes, des arcades assez élevées pour que le rez-de-chaussée ait au moins quinze pieds d'élévation, que les piliers ou colonnes qui devront être portés jusqu'à la ligne des "*curb stones*" seront en granit ou en fer, et que la ligne des bâtisses actuelles devra être reculée de l'épaisseur de la base des piliers ou colonnes de manière à laisser au public au moins le même espace qui existe actuellement.

Il est de plus résolu, que les étages pourront être bâtis sur l'alignement des dites arcades.

Aujourd'hui, l'intention de Mme de Pontalba étant de faire construire des édifices bien plus considérables que ceux projetés à cette époque, nous vous faisons en son nom, messieurs, les demandes suivantes: d'abord, que la résolution du 20 jan. 1845 soit amendée de manière à ce qu'il nous soit permis de porter les piliers ou colonnes qui devront supporter les arcades dont il est question plus haut, à deux pieds en dehors des "*curb-stones*" existant maintenant afin que le passage soit plus spacieux et plus en proportion avec le reste de l'édifice; dans ce cas on pourrait diminuer d'autant le trottoir opposé, qui serait encore bien assez large afin que la rue conservât la même dimension. L'addition de ces deux pieds de terrain au passage est d'une nécessité absolue à l'exécution du plan sans cela, l'édifice serait entièrement manqué et ne pourrait se faire. En second lieu, que les nouveaux édifices soient affranchis de toutes taxes de ville pendant vingt années à partir du jour où ils seront terminés.

Si vous réfléchissez, messieurs, à la révolution qui pourrait opérer en faveur de la Première Municipalité la réalisation d'un projet aussi gigantesque que l'est celui de Mme de Pontalba, je crois que vous n'hésiterez pas un instant à lui accorder ce qu'elle vous demande.

Sans vouloir en faire l'objet d'une demande expresse, Mme de Pontalba nous a priés d'appeler votre attention sur les améliorations utiles qui pourraient être faites à la Place d'Armes. J'ai l'honneur de vous soumettre un plan à cet effet, de cette manière la restauration de cette partie centrale de votre municipalité serait complète.

Recevez, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

HY. PEYCHAUD,
E. LEBRETON.

M. Fabre présente la résolution suivante, laquelle, sur motion et après dispense des règles a été adoptée:

Résolu, que le trésorier du département de la police paiera sur le mandat du maire à MM. E. Sommereau, Evariste Wiltz et D. O. Nadaud, assesseurs d'Etat pour la paroisse d'Orléans, la somme de quatre-vingt-trois piastres et trente-trois cents chacun, pour la proportion due par cette municipalité pour le premier semestre échu le 16 du présent mois.

M. Dufour présente le préambule et les résolutions qui suivent, lesquels, sur motion et après dispense des règles ont été adoptés à l'unanimité:

Attendu que Mme de Pontalba demande qu'il lui soit concédé certains privilèges pour pouvoir mettre à exécution son projet de faire construire deux magnifiques rangées de maisons dans les rues St Pierre et Ste Anne, vis à vis la place d'Armes, selon les plans qui ont été soumis à ce Conseil,

Attendu que l'intérêt bien entendu de la Première Municipalité exige que ce Conseil, en vue des avantages qui en résulteront pour le présent et pour l'avenir, use sagement de ses pouvoirs pour aider à l'exécution et à la réussite d'une si vaste et si utile entreprise;

Il est résolu qu'à dater du jour où seront complètement achevés les édifices que Mme de Pontalba se propose d'élever en face de la place d'Armes, selon les plans annexés à sa pétition, ces constructions seront affranchies du paiement des taxes de ville pendant … des dites constructions dans la rue St Pierre et dans la rue Ste Anne, sera exécutée de tout point selon les plans fournis.

Il est en outre résolu que le voyer de cette Municipalité est requis de prendre une copie exacte et fidèle des plans soumis à ce Conseil, et après avoir fait approuver la dite copie par les représentans légaux de Madame de Pontalba, de la déposer et conserver dans les archives de son bureau.

Il est en outre résolu que le dit voyer est et demeure requis, aussitôt que les dits édifices seront en voie de construction, d'agrandir les trottoirs dans les rues St. Pierre et Ste Anne vis à vis la Place d'Armes, de manière à leur accorder à chacun deux pieds additionnels de largeur; le tout devant être exécuté sous la surveillance du comité des améliorations.

Il est en outre résolu que la résolution du 20 janvier 1845, est amendée de manière qu'il sera loisible à Madame de Pontalba ou à ses agens légaux, de placer les piliers ou colonnes des dits édifices sur la ligne des "*curb stones*" des nouveaux trottoirs, conformément au changement décrété dans la précédente résolution.

Il est en outre résolu qu'un comité spécial d'un membre par district municipal soit nommé pour aviser à l'utilité d'améliorer la Place d'Armes et de proposer, s'il le croit nécessaire, telles mesures qui seraient de nature à rendre aux rues St Pierre et Ste Anne, les deux pieds qui leur sont enlevés en vertu d'une des résolutions précédentes.

Le président a nommé pour composer le comité spécial MM. Stringerland, Marks, Fabre, Derbès et Latour.

Le Conseil ayant suspendu l'action de son règlement, M. Fabre présente la résolution suivante, laquelle, sur motion et après dispense des règles, a été adoptée:

Résolu que la résolution passée par ce Conseil dans sa séance du 21 juillet 1846, allouant à titre de compromis trois cents piastres à M. A. Labourdette, est et demeure abrogée.

Le Conseil ayant suspendu l'action de son règlement, M. Dufour présente la résolution suivante, laquelle sur motion et après dispense des règles a été adoptée:

Résolu que le voyer est et demeure requis, à la première séance régulière de ce Conseil, de faire un rapport sur l'à-propos et le coût de l'ouverture de la rue Bienville jusqu'au coteau de la Métaire ou à l'avenue de Carrollton, de manière à établir entre la Première Municipalité et la paroisse de Jefferson, une voie publique non interrompue.

Le Conseil ayant suspendu l'action de son règlement, M. Latour soumet une résolution enjoignant au comité des améliorations de différer la nomination des officiers du département de la voirie. Après quelques débats, M. Fabre ayant quitté le Conseil, M. Wiltz demande l'appel nominal. L'appel nominal constate la présence de MM. Hagan, Dufour, Marks, Faurès, Wiltz et Latour.

Faute de quorum, sur motion de M. Wiltz, le Conseil s'est ajourné à demain samedi, 29 du courant, à cinq heures P. M.

JOS. REYNES, Secrétaire.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.

Séance du 29 août 1846.

Le Conseil s'est réuni conformément à l'ajournement.

Le Recorder ayant appelé les membres à l'ordre et invité le secrétaire à faire l'appel nominal, les membres présens furent:

L'honorable J. Génois, recorder; MM. les aldermen C. Dufour, James Marks, J. E. Faurès, A. Derbès, E. Wiltz et Z. Latour.

Absents: MM. les Aldermen, R. Hagan, J. Duplessis, J. F. Slingerland, Pat. Shields, J. L. Fabre et E. Gicquel.

M. E. Gicquel est absent par congé.

Sur motion de M. Derbès, le Conseil prend un recès d'un quart d'heure.

Le Conseil s'étant réuni de nouveau, et le secrétaire ayant fait l'appel nominal, les membres présens furent:

L'honorable J. Génois, recorder, et MM. les aldermen Dufour, Marks, Faurès, Derbès, Wiltz et Latour, 6. Le Conseil n'étant pas en quorum, sur motion de M. Marks, le Conseil prend un recès d'une demi-heure, et le sergent d'armes est envoyé à la recherche des membres absents.

A six heures et demie, le Conseil s'étant réuni de nouveau, et le secrétaire ayant fait l'appel nominal, les membres présens furent:

L'honorable J. Génois, recorder, et MM. les aldermen Dufour, Marks, Faurès, Derbès, Wiltz et Latour, 6. Le sergent d'armes annonce au Conseil qu'il n'a pu trouver les membres absens.

Sur motion de M. Wiltz, faute de quorum, le Conseil s'est ajourné à lundi prochain, 31 du courant, à 5 heures P. M.

JOS. REYNES, Secrétaire.

FEUILLETON.

MEMOIRES D'UN MEDECIN.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

PREMIÈRE PARTIE.

LE VICE.—(Suite).

Après les saluts d'usage, et comme la comtesse, indécise et tremblante, essayait de se lever pour prendre congé, comme déjà le chancelier la saluait d'un léger mouvement de tête, indiquant par ce signe que l'audience était finie;

—Pardon, monseigneur, dit le vicomte; pardon, madame, je vous dérange, excusez-moi; demeurez, madame, je vous prie.... Avec le bon plaisir de Son Excellence, je n'ai que deux mots à lui dire.

La comtesse se rassit sans se faire prier, son cœur nageait dans la joie et battait d'impatience.

—Mais peut-être vous générai-je, monsieur? balbutia la comtesse.

—Oh! mon Dieu, non. Deux mots seulement à dire à Son Excellence, dix minutes de son précieux travail à lui enlever; le temps de porter plainte.

—Plainte, dites-vous? fit le chancelier à M. Dubarry.

—Assassiné, monseigneur; oui, assassiné! Vous comprenez, je ne puis laisser passer ces sortes de choses-là, … vilipende, qu'on nous chansonne, … ; on survit à tout cela; mais qu'on … égorge pas, mordieu! on en meurt.

—Expliquez-vous, monsieur, dit le chancelier en jouant l'effroi.

—Ce sera bientôt fait. Mais, mon dieu, j'interromps l'audience de madame.

—Madame la comtesse de Béarn, fit le chancelier, en présentant la vieille dame à M. le vicomte Jean Dubarry.

Dubarry recula gracieusement pour sa révérence, la comtesse pour la sienne, et tous deux se saluèrent avec autant de cérémonie qu'ils eussent fait à la cour.

—Après vous, monsieur le vicomte, dit-elle.

—Madame la comtesse, je n'ose commettre un crime de lèse-galanterie.

—Faites, monsieur, faites, il ne s'agit que d'argent pour moi, il s'agit d'honneur pour vous, vous êtes naturellement le plus pressé.

—Madame, dit le vicomte, je profiterai de votre gracieuse obligeance.

Et il raconta son affaire au chancelier, qui l'écouta gravement.

—Il vous faudrait des témoins, dit M. de Maupeou après un moment de silence.

—Ah! s'écria Dubarry, je reconnais bien là le juge intègre qui ne veut se laisser influencer que par l'irrécusable vérité. Eh bien! on vous en trouvera, des témoins....

—Monseigneur, dit la comtesse, il y en a déjà un qui est tout trouvé.

—Quel est ce témoin? demandèrent ensemble le vicomte et M. de Maupeou.

—Moi! dit la comtesse.

—Vous, madame! fit le chancelier.

—Ecoutez, monsieur, l'affaire ne s'est-elle pas passée au village de La Chaussée?

—Oui, madame.

—Au relai de la poste?

—Oui.

—Eh bien! je serai votre témoin. Je suis passée sur les lieux où l'attentat avait été commis, deux heures après cet attentat.

—Vraiment, madame? dit le chancelier.

—Ah! vous me comblez, dit le vicomte.

—A telles enseignes, poursuivit la comtesse, que tout le bourg racontait encore l'évènement.

—Prenez garde! dit le vicomte, prenez garde! Si vous consentez à me servir en cette affaire, très probablement les Choiseul trouveront un moyen de vous en faire repentir.

—Ah! fit le chancelier, cela leur serait d'autant plus facile, que madame la comtesse a dans ce moment un procès dont le gain me parait fort aventuré.

—Monseigneur, monseigneur, dit la vieille dame portant les mains à son front, je roule d'abîmes en abîmes.

—Appuyez-vous un peu sur monsieur, fit le chancelier à demi-voix, il vous prêtera un bras solide.

—Rien qu'un, fit Dubarry en minaudant, mais je connais quelqu'un qui en a deux bons et longs, et qui vous les offre.

—Ah! monsieur le vicomte, s'écria la vieille dame, cette offre est-elle sérieuse?

—Dam! service pour service, madame, j'accepte les vôtres, acceptez les miens. Est-ce dit?

—Si je les accepte, monsieur.... Oh! c'est trop de bonheur.

—Eh bien! madame, je vais de ce pas rendre visite à ma sœur, daignez prendre une place dans ma voiture....

—Sans motif, sans préparations. Oh! monsieur, je n'oserais.

—Vous avez un motif, madame, dit le chancelier en glissant dans la main de la comtesse le brevet de Zamore.

—Monsieur le chancelier, s'écria la comtesse, vous êtes mon dieu tutélaire. Monsieur le vicomte, vous êtes la fleur de la noblesse française.

—A votre service, répéta encore le vicomte, en montrant le chemin à la comtesse, qui partit comme un oiseau.

—Merci pour ma sœur, dit tout bas Jean à M. de Maupeou; merci, mon cousin. Mais, ai-je bien joué mon rôle, hein?

—Parfaitement, dit Maupeou. Mais racontez un peu aussi là-bas comment j'ai joué le mien. Au reste, prenez garde, la vieille est fine.

En ce moment la comtesse se retourna.

Les deux hommes se courbèrent pour un salut cérémonieux.

Un carrosse magnifique aux livrées royales attendait près du perron. La comtesse s'y installa toute gonflée d'orgueil. Jean fit un signe et l'on partit.

Après la sortie du roi de chez Mme Dubarry, après une réception courte et maussade, comme le roi l'avait annoncée aux courtisans, la comtesse était restée toute seule avec Chon et son frère, lequel ne s'était pas montré tout d'abord, afin que le roi ne pût pas constater l'état de sa blessure, assez légère en réalité.

Le résultat du conseil de famille avait alors été que la comtesse, au lieu de partir pour Luciennes, comme elle avait dit au roi qu'elle allait le faire, était partie pour Paris. La comtesse avait là, dans la rue de Valois, un petit hôtel qui servait de pied à terre à toute cette famille, sans cesse courant par monts et par vaux, lorsque les affaires commandaient ou que les plaisirs retenaient.

La comtesse s'installa chez elle, prit un livre et attendit.

Pendant ce temps le vicomte dressait ses batteries.

Cependant la favorite n'avait pas eu le courage de traverser Paris sans mettre, de temps en temps, la tête à la portière. C'est un des instincts des jolies femmes de se montrer, parce qu'elles sentent qu'elles sont bonnes à voir. La comtesse se montra donc, de sorte que le bruit de son arrivée à Paris se répandit, et que de deux heures à six heures, elle reçut une … visites. … d'ennui si elle était restée seule, mais grâce à cette distraction, le temps passa en médisant, en trônant et en coquettant.

On pouvait lire sept heures et demie au large cadran lorsque le vicomte passa devant l'église Saint Eustache emmenant la comtesse de Béarn chez sa sœur.

La conversation dans le carrosse exprima toutes les hésitations de la comtesse à profiter d'une si bonne fortune.

De la part du vicomte, c'était l'affectation d'une certaine dignité de protectorat et des admirations sans nombre sur le hasard singulier qui procurait à Mme de Béarn la connaissance de Mme Dubarry.

De son côté, Mme de Béarn ne tarissait point sur la politesse et l'affabilité du vice-chancelier.

Malgré ces mensonges réciproques, les chevaux n'en avançaient pas moins vite, et l'on arriva chez la comtesse à huit heures moins quelques minutes.

—Permettez, madame, dit le vicomte laissant la vieille dame dans un salon d'attente, permettez que je prévienne Mme Dubarry de l'honneur qui l'attend.

—Oh! monsieur, dit la comtesse, je ne souffrirai vraiment pas qu'on la dérange.

Jean s'approcha de Zamore qui avait guetté aux fenêtres du vestibule l'arrivée du vicomte, et lui donna un ordre tout bas.

—Oh! le charmant petit négrillon, s'écria la comtesse. Est-ce à madame votre sœur?

—Oui, madame, c'est un de ses favoris, dit le vicomte.

—Je lui en fais bien mon compliment.

Presqu'au même moment, les deux battans du salon d'attente s'ouvrirent, et le valet de pied introduisit la comtesse de Béarn dans le grand salon, où Mme Dubarry donnait ses audiences.

Pendant que la plaideuse examinait en soupirant le luxe de cette délicieuse retraite, Jean Dubarry était allé trouver sa sœur.

—Est-ce elle? demanda la comtesse.

—En chair et en os.

—Elle ne se doute de rien?

—De rien au monde.

—Et le vice?

—Parfait. Tout conspire pour nous, chère amie.

—Ne restons pas plus longtemps ensemble alors, qu'elle ne se doute de rien.

—Vous avez raison, car elle m'a l'air d'une fine mouche. Où est Chon?

—Mais vous le savez bien, à Versailles.

—Qu'elle ne se montre pas surtout.

—Je le lui ai bien recommandé.

—Allons, faites votre entrée, princesse.

Mme Dubarry poussa la porte de son boudoir, et entra.

Toutes les cérémonies d'étiquette déployées en pareil cas à l'époque où se passent les évènemens que nous racontons, furent scrupuleusement accomplies par ces deux actrices, préoccupées du désir de se plaire l'une à l'autre.

Ce fut Mme Dubarry qui la première prit la parole.

—J'ai déjà remercié mon frère, madame, dit-elle, lorsqu'il m'a procuré l'honneur de votre visite; c'est vous que je remercie à présent d'avoir bien voulu penser à me la faire.

—Et moi, madame, répondit la plaideuse charmée, je ne sais quels termes employer pour vous exprimer toute ma reconnaissance du gracieux accueil que vous me faites.

—Madame, fit à son tour la comtesse avec une révérence respectueuse, c'est mon devoir envers une dame de votre qualité que de me mettre à sa disposition, si je pouvais lui être bonne à quelque chose.

Et les trois révérences accomplies de part et d'autre, la comtesse Dubarry indiqua un fauteuil à Mme de Béarn, et en prit un pour elle-même.

(La suite à demain.)

Décédé hier, à onze heures, à l'âge de deux ans, FRANÇOIS MICHEL ANDRY, fils de Manuel Andry. Son corps est exposé chez Mme Vve Andry, encoignure des rues St.-Philippe et Royale. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 8 heures précises du matin.

ATTENTION.—Les articles ci après sont vendu seulement au dépôt véritable du Remède Magique de Dalley, 50, rue Poydras, savoir: Onguent de Gray, Potion pour la fièvre aigue, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de choix; Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, Liniment de Hays, pour les hémorroïdes, remède contre la migraine, remède de Bernard, contre la colique, Teinture des Indes pour les cheveux, vernis pour les poêles, tuyaux et grilles, Baume de Hoarhound, le meilleur remède pour les rhumes, consomption, etc. 17 juin

GARDE A VOUS.
Les membres de la 1ère compagnie du Bataillon d'Artillerie légère de l'Etat de la Louisiane, sous le commandement du major L. Gally, se réuniront à l'arsenal rue St Pierre, lundi le 31 août 1846, à 11 1/2 du matin, afin de recevoir la paie. M. GRIVOT,
31 août—1 Capitaine 1ère Compagnie.

ON a besoin dans une Institution à Port Gibson, (Miss.), d'une dame capable d'enseigner le Français et de démontrer un peu de musique et de peinture. S'adresser franc de port, à M. J. Harvee, Directeur de l'Institution. L'application devra être faite en français et anglais. Les services de cette dame sont réclamés pour commencer du 1er octobre prochain. 31 août—19

CHAUX—300 barils de Thomaston, à $1. 25 par baril, à vendre par ROBERT MURPHY, 31 août 98 Vieille Levée

CIGARES—304,100 cigares assortis de qualités, en débarquement du brick Hope Howes, venant de la Havane et des marques suivantes:—Général Taylor, capt. Walker, Sol; Giol y Ca.; Luna; Semiramis; Major Ringgold; major Brown; Palo Alto, &c., à vendre par J. M. CABALLERO, 31 août 38, Vieille Levée

SUCRE HAVANE.—30 caisses en débarquement du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO & Co. 31 août 38, Vieille Levée

10 CAISSES confitures de la Havane. 5 barils pâte et gelée de Guava. 10 milliers regalias Des Hermanos, en débarquement du brick Hayne de la Havane et à vendre par B. VALLS, 26 Commune. 31 août

WHISKEY—60 barils vieux Whiskey, à vendre par … 31 août … Royale

ALLUMETTES—300 grosses … de New-York, à vendre par … 31 août

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Gov Davis, Upton, Liverpool, L H Gale
Exchange, Conkling, New York, Toby & Bogart
Persia, Couch, Bristole, J P Whitney & co
Barque Wabash, Street, Boston, L H Gale
Brick Telegraph, Youn, Kingston (Jamaique), Wm Burgess & co
Rover, Simpton, Port Lavacca, capitaine
Oriole, Gill, Port Lavacca, Andrews & Dewey
Goëlette James Arthur, Allen, Pensacole, Andrews & Dewey
Martha, Morse, Brasos St Jago, A Kearney & co
Octavia, Shannon, Brasos St Jago, capitaine
Faine, Porter, Brasos St Jago, capitaine
Steamers Montezuma, Kelly, Pensacole, capitaine
Sea, Pittfield, Brasos St Jago, capitaine
Fashion, Fullerton, Brasos St Jago, Fullerton & Hotchkiss

ARRIVÉS.

Navire Oneco, Drew, de Boston.
Win Engs, Boss, de Boston.
Barque Oberlin, Balch, de Boston.
Manchester, Pitman, de Boston.
Robt Morris, Wilcox, de Philadelphie.
Madeline, Shankland, de Lucie, Ja.
Brick Grecian, Thrane, de New York.
Hayne, Williams, de la Havane.
Goëlette Mary Ann, Garrison, d'Apalachicola
Tho. Penoyn, McKinney, de Balize, Hon.
Sloop Laura Ann, Milligin, de Pensacole
Steamers Cora, Kimball, de Bayou Sara.
Creole, Hiern, de Mobile.
St Landry, Gilbert, de Bayou Sara.
Wheel of Fortune, Read, de Louisville.
Kiamichi, Irwin, de Donaldsonville.
Palestine, McComas, de Cincinnati.
Warrior, Tifts, de Mobile.
Hardtimes, Broadwell, de Mobile.
Pride of the West, Chambers, de St Louis.
Reliance, Moore, de Yazoo City
Doct Watson, Main, de Louisville.
Batesville, Hopkins, de Cincinnati

EN RIVIÈRE.

Navire Diogenes, Sylvester, de Marseille
Monsoon, Loring, de Boston.
Wabash, Hathaway, de New York
Shaw, Lovett, de Boston.
Barque Bachelor, Page, de New York.
Brick Galveston, Bradford, de Nassau.
Deux barques et une goëlette—noms inconnus

LISTE DES NAVIRES

Expédiés, partis et en charge pour la Nlle-Orléans.

PORTS ETRANGERS.

LIVERPOOL.		
Navire Viola, Jamieson	devant partir août	5
Navire Haidee, Boul	devant succéder au Viola	
Navire Trenton, ——	en charge août	4
Navire Clyde, Smith	parti juillet	24
Navire Soldan, Thomas	parti juillet	24
Navire Eben Preebles, Perkins	parti juillet	25
Navire Edward Bousted, Arnold	parti juillet	24
Navire Sweden, Shaw	devant partir en août	
Navire Acteon, Duloy	expédié juillet	14
HAVRE.		
Navire Tremont, Taylor	parti juillet	30
Navire Rubicon, Thompson	parti juillet	30
Navire Probus, Devries	partant août	1
Navire Kentucky, Ranlett	partant août	15
Navire Birmingham, Robinson	parti juin	1
Navire Susan Drew, Page	parti juin	12
BORDEAUX.		
Navire Mauran, Williams	partant juillet	31
Navire Arthemise, ——	partant juillet	16
Navire Apollo, ——	partant juillet	20
Barque W H Tyler, Tyler	en charge juillet	5
MARSEILLE.		
Navire Diogenes, Sylvester	partant juillet	31
Brick Antares, Cousins	partant juillet	31
Brick Mantredon, ——	partant juillet	31
NANTES.		
Navire Hogarth, ——	parti juillet	4
LISBONNE.		
Navire Diligencia, Mesquita	parti juillet	16

DATES.

New-York	août 21	Liverpool	août 4
Washington	août 22	Havre	août 1
Charleston	août 25	Mexique	août 16
Matamoros	août 22	Havane	août 22

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, importés directement de Bordeaux, de Marseille et de New-York:
50 barriques vin rouge de Bordeaux.
50 do de Marseille.
25 tierçons vin blanc.
10 barils vieux Rye Whiskey.
50 quarts vin de Porto
50 do vin de Madère.
15 barils vieux Madère.
100 caisses vin de Bordeaux.
100 do liqueurs assorties.
50 caisses Curaçao.
50 caisses marasquino
25 do kirsch.
40 caisses vin blanc
40 do Huile d'olive
25 milliers bouchons
A vendre par P. LONGIS, 31 août No. 116 rue Royale

DIX PIASTRES DE RÉCOMPENSE.
Le mulâtre EDOUARD s'est marron le 2 courant de l'habitation de … près Plaquemine, qui fut pris le 28 courant et mis à bord du steamer Ramsay pour être rendu à son maître, est parvenu à s'échapper du bord du steamer … C'est un assez joli mulâtre de la taille d'environ 4 pieds 11 pouces, âgé de 19 à 20 ans, … il parle anglais et français. La récompense … 31 août M'CALL & ADAMS, 66 Gravier

MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFACTEURS.
LES soussignés conseillent à ceux qui achètent des cigares portant leur marque de "LA PALMA CREA…", de se méfier de la contrefaçon qu'on en fait, attendu qu'il s'est vendu à la Nouvelle Orléans des cigares d'une qualité inférieure avec la prétendue marque sus-dite. A l'avenir les véritables cigares de cette marque … dans une boite portant une étiquette … "J. DE CASO & Co. PREVENT FORGERY." J. DE CASO & Co. de la Havane, Fabricants de cigares de la Palma Cre… 21 août—9

LE certificat No. 029, pour dix actions de la compagnie d'Assurances des Négocians, ayant été égaré,—Avis est donné qu'une demande a été faite à la compagnie pour obtenir un nouveau certificat. J. L. RABOUIN. 29 août—2fps. 20js.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux
36 barriques vin rouge Montferrand,
12 do do St Emilion No. 3
4 do do St Emilion No. 2
4 do do St Estephe Medoc,
9 demi barriques vin rouge St. Emilion No 3
9 do do do St. Emilion No. 2
9 do do do St Estephe Medoc
29 août F. & J. LACOSTE, 105 rue Royale

EN débarquement du navire Thracian, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné
34 barriques vin rouge château de Ségur.
3 balles bouchons fins de 30 milliers chaque.
215 paniers huile d'olive superfine
4 caisses contenant chacune 25 paniers anisette … AUGUSTE MOLIER, 29 août—10 90 rue St Louis

EN débarquement du navire Thracian, capitaine Rogers, venant de Bordeaux
50 demi barriques vin blanc, Haut Barsac, 1re qualité.
16 barriques vin rouge, 1re qualité.
40 do do qualité ordinaire.
20 paniers guignolet.
19 caisses de 12 bouteilles kirch wasser.
5 do de 12 pobans prunes sèches.
A vendre par DOMINIQUE LANATA. 29 août rue Jefferson No. 9

A VENDRE au débarquement du Thracian, venant de Bordeaux
40 barriques vin rouge.
100 demi do vin blanc
AUSSI EN MAGASIN
25 caisses prunes sèches en pobans.
30 caisses vin vieux, de Bordeaux, diverses marques
4 demi pipe vieille eau de vie
8 quarts do do do Maglory, 1825.
69 barriques vin rouge, qualité supérieure
30 do bon vin pour familles
J. et J. TARDOS 29 août rue Conti, No. 15

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Thracian, venant de Bordeaux
50 barriques Vin rouge St. Julien.
25 dito do St. Estephe;
25 dito do Montferrand
30 demi barriques Vin blanc Haut Sauterne.
50 paniers anisette superfine.
29 août V. DUDOUYT, 13 Toulouse

LUNETTES.—Il y a environ quinze jours, qu'une paire de LUNETTES a été trouvée au faubourg Tremé. Elle est en or, les verres sont petits et grossissent. Le propriétaire pourra réclamer ces lunettes en s'adressant au bureau de l'Abeille, et en payant les frais d'annonce 29 août

VINGT PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTI marron vers le 15 juillet dernier, le jeune griffe EMANUEL, âgé d'environ 21 ans, taille mince, et parlant anglais et français. Il a les épaules rondes, marche lentement, et lorsqu'on lui adresse la parole, il répond avec lenteur. La récompense susdite sera payée à celui qui le délivrera à la geôle de la Seconde Municipalité et s'adressera au soussigné, encoignure des rues Market et Religieuses.
Cet esclave a été vu dans les environs de la ville. 17 août W. BARNES.

QUINZE PIASTRES DE RECOMPENSE.
ABSENT de l'habitation du soussigné, à McDonoghville, depuis samedi dernier, le nègre SAM, âgé d'environ trente ans, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces, mince, mais bien pris. Il parle l'anglais et le français, a le regard un peu en dessous, le front très bas, sans barbe, le teint jaunâtre. Cet esclave est bien connu pour avoir vendu journellement du lait dans les environs du marché Poydras, 2ème Municipalité.
La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui logera le dit nègre dans une des geôles de cet Etat.
A. DELPIT. 28 août - 12 16, rue St Louis

AVIS.
LE COMPROMIS qui existait entre les sieurs François Para et Gamez, avec la cigarerie nommée *El Refujo de Para y Ca. de la Havana*, a de ce jour cessé d'exister. Le dit fabricant fait savoir à ceux qui voudront se procurer de ses cigares, qu'ils le trouveront au café de l'encoignure des rues St. Louis et Levée.
Dans le même établissement on recevra des ordres pour la fabrique à la Havane. Le propriétaire se charge d'expédier les dits cigares sous la condition que s'ils ne conviennent pas au demandeur il sera libre de les laisser pour son compte. 25 août—6

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux,
20 caisses fruits au jus, de la nouvelle récolte,
15 do fruits assortis au jus do
10 do cerises à l'eau de vie do
10 do Marasquino de Zara.
10 do Absinthe suisse.
60 do Conserves alimentaires, petits pois, cèpes à l'huile, pâtés truffés, &c.
300 do de 12 bouteilles vides.
LOREILHE & Co. 29 août Encoignure Royale et Douane

CIGARES.—En débarquement du brick Hope Howes, venant de la Havane:
193,750 Cigares des marques suivantes: Florida, H. Bus, America, Jécotencal, Lara, &c. à vendre par J. M. CABALLERO, 29 août 38, rue la Vieille Levée

DIVERSES Marchandises à vendre par J. M. CABALLERO, 38, Vieille Levée:
1,000,000 Cigares de la Havane de toutes marques;
… caisses sucre Havane, blanc et jaune;
… 6 barils Tabac à chiquer de Mac Millar & Co; … 10 caisses Tabac à chiquer de Thomas, … 25 caisses Tabac à chiquer …

Le navire THRACIAN, venant de Bordeaux, est en déchargement … vis à vis la rue de l'Hôpital. Les marchandises dont les permis n'auront point été pris dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais des consignataires.
Nouvelle Orléans le 29 août 1846. G. M. LUCAS, 29 août—3 30 rue Bienville

Le capitaine et les consignataires du brick français LAURE, de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette que pourrait contracter l'équipage de ce navire. BERTRAND & SIBOS, 28 août Encoignure Royale et Bienville

Le navire TIMOLEON, de Londres, est actuellement en déchargement au dessus de la Presse d'Orléans. Les consignataires sont priés de retirer leur permis sous cinq jours et venir recevoir leurs marchandises. 27 août L. H. GALE, 93 Commune

COLLÈGE DE MANDEVILLE.
CETTE institution, située sur le Lac Ponchartrain, à vingt-cinq milles environ de la Nouvelle Orléans, présente de nombreux et grands avantages aux familles qui désirent faire donner une bonne éducation à leurs enfans. Le lieu où elle est établie, est très salubre et les bains y sont excellents. On y enseigne toutes les branches d'une instruction solide et élégante, particulièrement les langues anglaise, française, espagnole, latine et grecque, les mathématiques, la logique, la rhétorique, l'histoire et la géographie ancienne et moderne, les sciences naturelles, l'astronomie, etc., ainsi que la musique, le dessin et les armes.
Les élèves ont tout le loisir nécessaire pour se livrer à des exercices salutaires; la promenade dans le voisinage du Collège, endroit charmant et pittoresque, leur étant permise sous la surveillance d'un préfet. La discipline est douce, mais stricte, (sans cependant avoir recours aux punitions corporelles); la privation de certains privilèges étant le principal moyen employé.
La faculté consiste en huit professeurs, dont l'un remplit en même temps les fonctions de préfet. Il y a en outre un maître d'hôtel qui s'occupe de la table, de la direction des domestiques et de la lingerie.
Une bibliothèque à l'usage des élèves vient d'être ouverte; elle s'enrichit journellement par les dons que font les amis de l'établissement.
L'ancien professeur de français (qui ne satisfesait pas pleinement la direction) a été remplacé par un autre plus capable de remplir la tâche qui lui est imposée. L'établissement présente donc les meilleures garanties de succès; et les directeurs sollicitent respectueusement le patronage de tous ceux qui ont à cœur la cause de l'éducation.
Mandeville, 27 août 1846. J. S. WHITAKER, Président. J. B. LOPEZ, Propriétaire. 28 août

PRUNES—30 caisses de 12 et 16 pobans en débarquement du navire Thracian et à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 28 août 34 Vieille Levée

SALAISONS—150 caisses câpres, olives et cornichons, en débarquement du navire Thracian, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 28 août 34 Vieille Levée

SANGSUES.
35 MILLE Sangsues de première qualité, récemment arrivées par le brick F. Soulé, et à vendre … à des prix de six à quinze cents par L. DELOCHE, pharmacien, 27 août—1m encoignure Dumaine et Bourbon

LIQUEURS des pays—… N. O. et N. E. … eau de vie, alcohol et esprits neutres, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 27 août

SUIF—Une petite facture, à vendre par ROBERTS & HALL, 27 août 75 Magasins

VIN—150 barriques vin rouge, diverses qualités
Vin rouge en grandes bouteilles et demi bouteilles
Vin blanc en demi bouteilles.
20 barils vin blanc, Haut Sauterne
Vin blanc de Jurançon en grandes bouteilles
Vin rouge en caisses, St Emilion, très vieux
Vin rouge en caisses, bon ordinaire, capsule et étiquette
Bouchons de diverses qualités, longs et demi longs
A vendre par B. TALAMON, 14 août. 80, rue St Louis

BUREAU DU VOYER.
AVIS est donné que le comité des améliorations procédera, samedi prochain 29 courant, à l'élection des officiers ci après dénommés, surveillant les travaux de la voirie:
1 surveillant des travaux.
1 do des tombereaux
4 piqueurs.
Les lettres d'application seront reçues au bureau du voyer jusqu'au 29 inclusivement.
Nlle. Orléans, 24 août 1846. J. COMMUNY, voyer 25 août

TATOUT FRÈRES
161, rue de Chartres encoignure Toulouse
REÇOIVENT par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un grand assortiment de marchandises, savoir:—Fil de coton, blanc et en bobines, bas blancs, pour dames et petites filles, … chaussettes grises et écrues, pour hommes … gants en … couleurs … peignes … ciseaux, couteaux … boutons …
Ils ont constamment en mains une grande variété d'articles … 26 août TATOUT FRÈRES

EAU DE VIE de cognac et champagne, de 1re, 2de et 4me qualités, de Pinet Castillon & Co, M. Castillon jr, J. J. Dupuy, Maglory, Otard Dupuy & Co, en futailles de toutes grandeurs, à vendre par F. JORDY, 24 août No. 10, rue Conti

VIN DE BORDEAUX—Graves, Montferrand, Queyries, Léognan, St Estephe, St Julien, Léoville, Latour et Château Margaux, en barriques et en caisses, à vendre par F. JORDY, 21 août No. 10, rue Conti

VIN BLANC—Haut Barsac et Haut Sauterne, en caisses, à vendre par F. JORDY, 21 août No. 10, rue Conti.

CHAMPAGNE.—De tous les crus et qualités de MM. le marquis de Mussiac et de Lousson, en grandes et demi bouteilles, à vendre par F. JORDY, 24 août No. 10, rue Conti

LIQUEURS ASSORTIES—Absynthe, kirsch, curaçao et … assortis, à vendre par F. JORDY, 24 août No. 10, rue Conti

CIGARES DE LA HAVANE—156,000 Regalias … assorties, en débarquement du brick P. Soulé venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 1 août 26, Vieille Levée

TABAC—254 balles tabac de Cuba et Vuelta de Abajo pour cigares … en débarquement du brick P. Soulé venant de la Havane à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 18 août 26, Vieille Levée

SUCRE—30 caisses … du brick P. Soulé venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 18 août 26, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—… caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre en magasin, par L. CANTIN, 42 Gravier 25 août

RAISINS—200 caisses raisins Malaga, en grappes, à vendre par L. CANTIN, 25 août 42 Gravier

RAISINS—150 caisses Malaga supérieur, en grappes, à vendre par L. CANTIN, 30 juil 34 Gravier

CIGARES de la Havane—400,000 Cigares des meilleures manufactures, importés et à vendre à bas prix pour clôre diverses factures, par HEPBURN & TURPIN, 25 mars No. 11, rue Royale

THE FRAIS.—1,500 paquets thé vert et noir, impérial, poudre à canon, Young Hyson, Souchong et Pouchong, en caisses, demi caisses et boîtes de poids différents, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 30 juin

MACARONI ET VERMICELLE D'ITALIE—50 caisses nouvellement reçues et à vendre par LOREILHE & Co., 19 août Encoignure Royale et Douane

TRUFFES DU PERIGORD—500 boîtes, de première qualité, à vendre par LOREILHE & Co., 19 août Encoignure Royale et Douane

ABRICOTS ET PRUNES à l'Eau de Vie—100 caisses, à vendre par LOREILHE & Co. 19 août Encoignure Royale et Douane

ABSINTHE SUISSE supérieure—75 caisses, à vendre par LOREILHE & Co. 19 août Encoignure Royale et Douane

KIRSCH de la Forêt Noire—35 caisses, à vendre par LOREILHE & Co. 19 août Encoignure Royale et Douane

VINS BLANCS Sauterne et Barsac—125 barils, à vendre par LOREILHE & Co. 19 août Encoignure Royale et Douane

VINS ROUGES EN BARRIQUES—250 barriques de diverses qualités, à vendre par LOREILHE & Co. 19 août Encoignure Royale et Douane

SARDINES A L'HUILE—1,000 boîtes de la marque renommée de Joseph Peneau, à vendre par LOREILHE & Co. 19 août Encoignure Royale et Douane

VINS EN CAISSES—500 caisses de diverses qualités et des meilleurs crus de Bordeaux, à vendre par LOREILHE & Co. 19 août Encoignure Royale et Douane

OLIVES DE AMELOT—30 caisses, à vendre par LOREILHE & Co. 19 août Encoignure Royale et Douane

HUILE D'OLIVE—100 paniers, à vendre par J. W. STANTON & Co. 19 août Encoignure Magasins et Lafayette

EPICES moulues—20 caisses, à vendre par J. W. STANTON & Co. 19 août Encoignure Magasins et Lafayette

INDIGO de Manille, à vendre par J. W. STANTON & Co. 19 août Encoignure Magasins et Lafayette

BEURRE GOSHEN—23 frequins, première qualité, à vendre par J. W. STANTON & Co. 19 août Encoignure Magasins et Lafayette

CLOUX—500 barillets cloux coupés, grandeurs assorties, à vendre par J. W. STANTON & Co. 19 août Encoignure Magasins et Lafayette

BLANC DE BALEINE—500 caisses New Bedford, dimensions assorties, à vendre par J. W. STANTON & Co. 19 août Encoignure Magasins et Lafayette

HUILE—3,000 gallons huile de baleine blanchie, à vendre par J. W. STANTON & Co. 19 août Encoignure Magasins et Lafayette

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—144 caisses, en débarquement du navire Arkansas, de la barque Chester et du brick Ottoman, à vendre par E. G. HOBBS, 12 Douane. 21 jt

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Lydia, de Bordeaux:
30 barriques vin rouge, diverses marques,
40 demi barriques vin blanc, Sauterne,
50 caisses de 12 bouteilles vin rouge, Margaux,
10 caisses de 24 1/2 do do
20 caisses de 12 bouteilles vin blanc, Sauterne,
10 do 24/2 do do do
VOR. MAIGNAN, 1 août 87, rue St. Louis

DEPOT DE VERITABLE ABSYNTHE SUISSE.
LES soussignés ont été nommés par MM. Dubied père & Fils de Couvet, Suisse, leurs seuls agens pour la vente des absynthes fabriquées par eux; les grandes quantités de mauvaises absynthes expédiées depuis quelques années … de Bordeaux ou Marseille … afin d'empêcher le public d'être trompé … EUG. ROCHEREAU & Co. … St. Louis

Bureau d'Agence Générale.
LES soussignés ont ouvert, à dater de ce jour, Passage de la Bourse, No. 4, entre St. Louis et Conti, un bureau d'Agence Générale.
Ils se chargeront de toute espèce de recouvrements, … règlements et balances de livres, copies, etc.
Dans le cas, ou pour transactions importantes, une garantie serait demandée, ils se chargent d'y satisfaire.
Le règlement pour toute collection qui leur sera confiée aura lieu tous les lundis.
Leur bureau sera ouvert de neuf heures à trois heures et de cinq à sept heures P. M.
Une agence spéciale pour le nettoiement et l'entretien des cheminées à l'année est établie à leur bureau.
Nouvelle Orléans, 20 août 1846. M. BERTUS, H. RUPPIER. 21 août

AVIS.
Nouvelle Orléans, 29 juillet 1846.
A une assemblée spéciale, tenue aujourd'hui par les assureurs, il a été résolu qu'à dater de samedi prochain 1er août, le Département d'Assurances des différentes compagnies d'assurances de cette ville, sera fermé à 5 heures P. M. et qu'après cette heure il ne sera pris aucun risque.
A. ST. MARTIN, Président
GEO. C. LAWRASON, Secrétaire
30 juill—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPÉTUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu … conjointement avec les assurances sur la navigation … rivières.
Bureau No. 35, rue du Camp. 17 août—6m A. BROTHER

Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
AVIS est par le présent donné aux créanciers … Jones, et à toutes personnes intéressées, … dans dix jours, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire … serait pas approuvé et homologué et les fonds … d'après ledit compte.
Par ordre de la Cour. Wm. E. STANTON, Député greffier 22 août 3t en10j

CINQ PIASTRES DE RÉCOMPENSE.
UNE MONTRE de femme, en or et à double boîtier, a été volée. Elle n'avait qu'un cadran … de minutes. La récompense susdite sera … à celui qui la remettra à la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans. 27 août

CONDUIT à la geôle de … Kentucky, le 30 de … 1846, un mulâtre qui se nomme ALLEN GRAVES. Il portait un certificat de liberté, … de la seconde municipalité de la Nlle-Orléans, … quel est évidemment faux. Ledit Allen Graves a … cheveux noirs, des yeux … taille de cinq pieds … que le maître ne se présente pour le réclamer … que cet esclave lui appartient … G. DUNN, 27 août—3

PERDU OU VOLÉ de la maison … 166, rue Royale un chien chasse … mois, il a la tête couleur de chocolat, … le corps est blanc avec … taches … Ce chien répond au nom de Manon et … de chez sa maîtresse le 18 courant. VINGT PIASTRES de récompense seront données à celui qui … ce chien ou fera connaître la personne … Mme. AU… 25 août 3

DUFFAU,
A l'honneur d'informer le public … UNE ECURIE, … No. 1… Ancien établissement de M. Braun, où il prendra soin des chevaux et des voitures en pension … chevaux de selle et des voitures aux prix les plus … Il se charge aussi de vendre ou acheter des …
M. Duffau continue comme par le passé VÉTÉRINAIRE et maréchal ferrant, rue … No. 141

GRAINES FRAICHES DE JARDIN … de la récolte de 1846. Le soussigné … d'annoncer à ses habitués qu'il vient de recevoir par les navires Louisville de Philadelphie et de N… grand assortiment de graines fraîches … de plus en réputation au Nord … de choux, panais, navets … la meilleure qualité et à prix modéré. 21 août … 11, rue de …

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—46 caisses actuellement en débarquement du brick Lawrence Copeland et à vendre par … 21 août …

A VENDRE en magasin
15 Barriques vin vieux Château Margaux
15 do do St Estephe
20 do do St Julien, Lafitte
20 do do St Julien do
30 barriques vin Montferrand do
30 do do Graves …
50 barils vin blanc Haut Sauterne
10 do vieux Whisky Monongahela
10 do do Madère
2 pipes Genièvre Hollande
2 quarts de pipes vieux cognac
50 caisses Kirsch de la forêt noire
15 do absinthe Suisse
10 do curaçao de Hollande
300 do vin blanc et rouge vieux.
25 paniers … d'Angers
300 mille bouchons pointus, 100 mille …
3 caisses champagne …
21 août N. D…

ARTICLES DIVERS—MAQUEREAUX en barils, demi et quarts de barils …
ALOSES en demi et quarts de barils.
MAQUEREAUX frais en cagnes …
HUILE DE BALEINE blanche …
HUILE D'OLIVE, de Plagnol 25 paniers
SAVON—400 caisses, qualités et marques …
BLANC DE BALEINE—600 caisses New Bedford assorties
CLOUX—1,300 barillets de 3 à 10 …
PAPIER EN PAILLE—400 rames …
THE—Poudre à canon en boîtes de 6 et 13 livres … à vendre par HARROD & DARE … 25 août

A VENDRE, provenant des derniers arrivages de …, les articles suivants, savoir:
300 barriques vin Montferrand, St. Estèphe
20 do do de l'année 1844
20 do do Médoc St. Julien de …
40 demi barriques vin Montferrand et …
20 do do do blanc Haut Barsac
20 do do do Haut Ba…
100 caisses vin rouge vieux Château Lafitte
100 do do blanc vieux Haut … Barsac.
20 do abricots, poivre et prunes à l'eau …
25 do liqueurs superfines.
100 do eau de fleur d'oranger.
20 do absinthe suisse.
40 mille bouchons extra superfins
25 août—3 77 rue St. Louis entre Bourbon …

VINS, LIQUEURS—1,200 caisses vin de marques, 200 caisses de 24 demi bouteilles, 150 caisses vin blanc, 250 caisses liqueurs superfines, à vendre par E. V. BARRETT 5 août

Aux Charpentiers et Entrepreneurs …
LE soussigné recevra des propositions pour … wharf substantiel au Free Port … Le plan, &c. peut être examiné au bureau … RICKER & PEARSON

CHARBON—En déchargement … du Fort Pontchartrain, du charbon de Pittsburg de première qualité, à vendre en lots convenables … s'adresser à … 31 juil—19

ALAMBIC EN CUIVRE AVEC … &c. Entièrement neuf … à vendre à bon marché … 5 août—30

CHANDELLES—20 caisses, à vendre par RUDDECKE, WOOLS… 7 août

Un bon marché à faire
UNE propriété à vendre dans … à des conditions très avantageuses … pour le prix …
Plus TROIS LOTS DE TERRE au faubourg … à la Bourse … Poydras et Tchapitoulas … JUAN BEL… 28 juil

A LOUER. Le haut du magasin No … Camp, comprenant 2 bons bureaux … RICKER & P…

A LOUER—Une maison en bois … rue Barthélemy entre Magasin … s'adresser à RICKER & P…

INDIENNES FRANÇAISES, à 25 c… par verge.
LE soussigné informe respectueusement … le public en général, qu'il reçoit … assortiment nouveau d'indiennes françaises … qu'il vendra à 50 pour cent au dessous de … magasins dans cette ville. Toutes les personnes … de cet article feront bien de s'adresser … M. E. DAVOUST …

EN débarquement du navire Thracian, de Bordeaux, à vendre par le soussigné
240 barriques vin rouge, de diverses qualités
124 barils et demi barriques vin blanc Haut …
5 quarts de pipe vieille eau de vie …
12 quarts de pipe eau de vie …
24 août 1m G. M. LUCAS, 30, r…

EN débarquement du navire Thracian, venant de …
32 barriques Vin rouge, St. Estèphe Médoc
12 do do Graves, Blanquefort
16 do do Macau Médoc
40 barils Vin blanc Haut Sauterne
34 do do Sauterne 1842
8 quarts pipe Eau de vie, J J Dupuy …
vendre par R. TALAMON, 24 août 80, …

HUILE d'Olive de la marque Fossel fils, … teilles;
Bouchons de différentes qualités, longs et …
Marasquin, grand modèle de Radin frères,
Curaçao en grands et petits cruchons,
Vin rouge St. Emilion, vieux, en caisses;
Vin rouge et blanc en 1/2 bouteilles
Vin rouge ordinaire en barriques et bon vin … familles;
Anisette superfine de Marie Brizard et Roger
Pour clore une consignation
50 caisses Vin rouge vieux Médoc, à vendre …
28 août R. TALAMON, 80 …

FARINE—400 barils City Mills, de St. Louis … Quincy Mills, de l'Illinois; 350 dito … St. Louis; 400 dito Western Reserves 300 dito … de qualité supérieure, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co. 26 août 34 Tchoupitoulas

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.
LA société existant entre les soussignés, sous la raison de George Pardow jr & Co, est dissoute ce jour d'un commun accord.
George Pardow jr, ayant acheté l'intérêt de F. Parent, est chargé de régler les affaires de l'ancienne société.
GEORGE PARDOW Jr.
26 août—3t F. PARENT.

LE soussigné ayant acheté l'intérêt de F. Parent, dans la maison George Pardow jr. & Co, continuera les affaires de quincaillerie, sous son propre nom … pour son propre compte.
26 août—3t GEORGE PARDOW Jr.

NOUVELLE-ORLÉANS, 26 août 1846.
F. Parent, continuera le … au No. 3, Vieille Levée.

VINS EN CAISSES—… caisses … cachetées … à vendre … 31 août … Vieille Levée